

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: ANALYSE DE L'AUTO- ÉVALUATION DE CULTURE 21: ACTIONS

DECEMBRE 2019



culture 21

Commission de CGLU

L'Abitibi-Témiscamingue est une région de près de 145 000 habitants située à l'ouest du Québec au Canada. Couvrant 65 000 km², elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) (les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or) et de 64 municipalités, 10 territoires non organisés et 7 communautés autochtones. Rouyn-Noranda et Val-d'Or sont les deux villes les plus vastes et peuplées. La région compte quelques villes de taille moyenne et une soixantaine de collectivités rurales, dont certaines très petites et souvent isolées, regroupant plus du tiers de la population. L'Abitibi-Témiscamingue, dont l'histoire est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles, est reconnue comme une « région ressource », et son isolement gêne son développement économique. Dominée par les industries minières et forestières, la population de la région fluctue considérablement en fonction des rendements de ces marchés et l'attractivité de la main-d'œuvre représente un défi majeur, autant pour l'industrie que dans les petites et moyennes entreprises. La région comprend sept communautés autochtones algonquines et deux Centres d'amitié autochtones regroupant au total environ 8000 personnes qui ont connu par le passé un génocide culturel et vivent aujourd'hui de nombreux problèmes sociaux et familiaux. La création des réserves et la fréquentation obligatoire des pensionnats par les jeunes autochtones jusqu'à la fin des années 1960 a largement contribué à l'affaiblissement de la culture Anicinabe sur le territoire et à l'isolement des membres des communautés autochtones.

Dans le cadre de sa participation en tant que Territoire Leader de l'Agenda 21 de la culture, l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé en décembre 2019 un exercice d'autoévaluation régionale de ses politiques et de ses actions en culture dans une approche de développement durable. Cette activité s'appuie sur le document Culture 21 : Actions approuvé par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en mars 2015. Ce document permet aux villes et aux territoires du monde entier d'examiner leurs points forts et leurs points faibles dans ce domaine selon des directives communes. De plus, cet exercice permet de comparer l'évaluation de chaque ville ou territoire à la moyenne extraite des opinions d'un panel d'experts au niveau mondial.

L'exercice d'autoévaluation a consisté en un atelier d'une journée entière et a impliqué un groupe diversifié de près de 80 participants, notamment des représentants de la plupart des municipalités locales et des municipalités régionales de comtés (MRC) de la région, provenant de différents services et directions, ainsi que des représentants

AUTO-ÉVALUATION

d'organisations régionales, des représentants de la société civile et d'organisations privées. L'annexe 2 contient la liste complète des participants.

Tout au long de l'atelier, les participants ont évalué la situation actuelle de l'Abitibi-Témiscamingue concernant les 9 engagements (ou domaines thématiques) de Culture 21 : Actions, en attribuant une note entre 1 et 9 à chacune des 100 actions du document en fonction de leur degré de mise en œuvre locale et régionale. L'évaluation permet de distinguer trois stades d'avancement : le niveau « embryonnaire » (notes de 1 à 3), le niveau « intermédiaire » ou « en développement » (notes de 4 à 6) et le niveau « bien développé » (notes de 7 à 9). Les participants se sont séparés en différents groupes pour effectuer l'évaluation des engagements. Il convient de souligner que l'exercice d'autoévaluation a porté sur l'entièreté de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui a constitué un défi étant donné la disparité des situations qui peuvent exister au sein de la région entre les différents territoires et les différentes échelles de gouvernement (régionale, MRC, locales). Les participants se sont donc attachés à évaluer la région dans son ensemble pour déterminer un état de situation général. Lorsque des disparités sont apparues entre secteurs géographiques de la région, les participants ont ainsi attribué une moyenne régionale à l'action proposée. Les participants ont également formulé des propositions d'actions pour répondre à cet état de situation (voir Annexe 2). Un résumé de l'atelier d'autoévaluation et des actions proposées par chacune des tables est disponible également [en ligne](#).

Ce document d'analyse de l'autoévaluation, également appelé « Radar 1 », rédigé par Antoine Guibert, expert désigné pour travailler aux côtés de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme Territoire Leader, avec la collaboration de la Commission Culture de CGLU, synthétise et analyse les résultats de l'évaluation, les compare à une moyenne globale établie en 2015 et suggère certains aspects qui mériteraient davantage de suivi dans le cadre de ce programme. Les résultats de l'exercice d'autoévaluation reflètent l'opinion des participants à l'atelier et leurs perceptions de la situation régionale concernant chacune des thématiques de Culture 21 : Actions. Les observations exprimées dans la conclusion reflètent l'analyse externe des experts du programme.



BILAN GÉNÉRAL

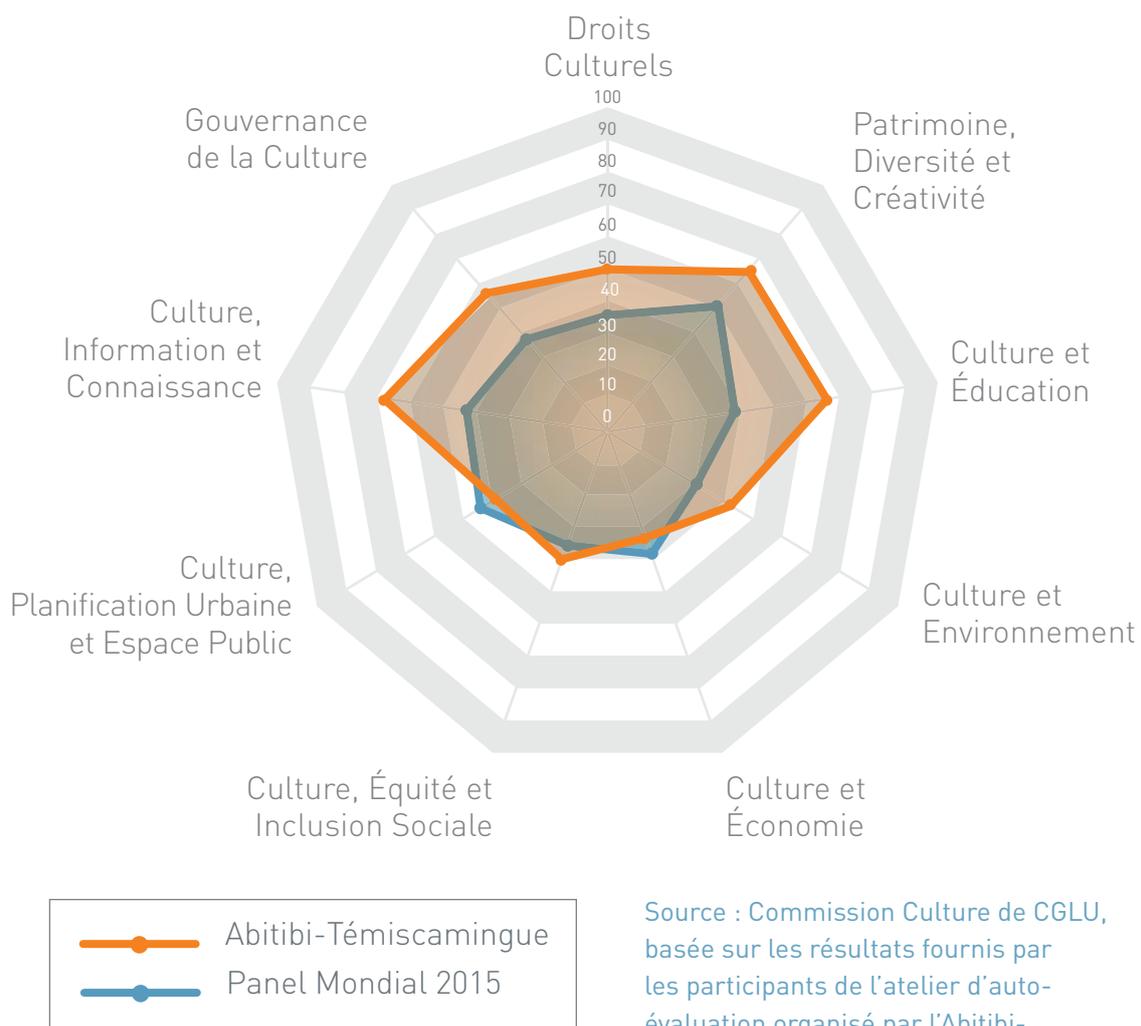
De façon générale, L'Abitibi-Témiscamingue obtient des moyennes de niveau intermédiaire dans la majorité des thématiques de Culture 21 : Actions. La région se situe au-dessus des notes attribuées par le panel mondial d'experts de 2015, sauf dans deux thématiques, où elle obtient des moyennes inférieures aux moyennes mondiales.

Comme le montre la figure 1, L'Abitibi-Témiscamingue se distingue en particulier dans les thématiques « 8. La culture, l'information et le savoir » (où elle obtient une moyenne de 68%, au-dessus de la moyenne mondiale de 43%) ; « 2. Le patrimoine, la diversité et la créativité » (avec une moyenne de 67%, au-dessus de la moyenne mondiale de 50%) ; et « 3. La culture et l'éducation » (avec une moyenne de 65%, au-dessus de la moyenne mondiale de 38%).

La région obtient des résultats intermédiaires dans les thématiques « 9. La gouvernance culturelle » (moyenne de 56%, au-dessus de la moyenne mondiale de 37%) ; et « 1. Les droits culturels » (moyenne de 49%, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%).

L'Abitibi-Témiscamingue obtient les résultats les plus faibles de l'autoévaluation dans les thématiques « 4. La culture et l'environnement » (avec une moyenne de 40%, au-dessus de la moyenne mondiale de 30%) et « 6. La culture, l'équité et l'inclusion sociale » (avec une moyenne de 40%, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%) dans lesquelles elle obtient des résultats de niveau intermédiaire ; et dans les thématiques « 7. La culture, la planification urbaine et l'espace public » (avec une moyenne de 38,50%, en-dessous de la moyenne mondiale de 44%) et « 5. La culture et l'économie » (avec une moyenne de 33%, en-dessous de la moyenne mondiale de 38%) dans lesquelles elle se situe à un niveau embryonnaire.

Figure 1 : Auto-évaluation d'Abitibi-Témiscamingue et données du Panel Mondial 2015



Source : Commission Culture de CGLU, basée sur les résultats fournis par les participants de l'atelier d'auto-évaluation organisé par l'Abitibi-Témiscamingue (décembre 2019) et la moyenne obtenue par un panel mondial de 34 experts (2015).



DROITS CULTURELS

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 49%, et se situe globalement à un niveau intermédiaire, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%. Sur les dix actions évaluées, deux actions sont évaluées comme se situant à un niveau bien développé, cinq à un niveau intermédiaire, deux à un niveau embryonnaire et une action n'a pas été évaluée par les participants.

L'Abitibi-Témiscamingue performe particulièrement dans l'action en lien avec l'existence de politiques culturelles locales qui se basent sur les droits culturels. Même si le concept de « droits culturels » n'apparaît pas forcément explicitement dans les politiques culturelles locales, la plupart des politiques cherchent à favoriser l'accès et la participation de tous les habitants à la culture. Les chartes signées dans le cadre de la démarche Culturat sont identifiées en ce sens comme étant une bonne pratique. Par ailleurs, presque toutes les MRC ont également une politique culturelle, ainsi que la plupart des commissions scolaires. L'Abitibi-Témiscamingue obtient également une évaluation élevée dans l'action en lien avec la participation citoyenne dans les politiques culturelles, particulièrement en ce qui concerne les municipalités locales, bien qu'il soit souligné qu'il manque de consultation au niveau des MRC.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats intermédiaires dans les actions en lien avec :

- L'analyse des obstacles qui pourraient freiner l'accès et la participation des citoyens ou de certains groupes à la vie culturelle ;
- L'existence de politiques et des programmes pour favoriser la participation plus large et plus active des citoyens dans les pratiques culturelles et la création culturelle, où les participants soulèvent l'existence d'initiatives, notamment en médiation culturelle, mais sans qu'il n'existe généralement de programmes pleinement établis ;
- L'attention particulière portée aux personnes et aux groupes les plus vulnérables dans les politiques culturelles et les actions en culture, où seules des initiatives ponctuelles sont relevées ;
- L'inclusion des droits culturels dans les priorités des organisations locales qui travaillent sur les droits de la personne, où l'on soulève l'existence d'initiatives, particulièrement à Val-d'Or avec la [charte concernant les droits des peuples autochtones](#) et le Comité de lutte contre le racisme, considéré comme une bonne pratique ;
- L'augmentation de la participation et du nombre de personnes actives au sein des organisations culturelles, notamment grâce à la valorisation des bénévoles avec de nombreux prix de reconnaissance attribués autant par les MRC qu'au niveau régional par le Conseil de la culture.



DROITS CULTURELS

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans l'action en lien avec l'existence de textes de référence sur les droits, les libertés et les responsabilités culturelles ; et dans l'action en lien avec l'existence de standards de service minimum pour assurer des services culturels de base.

Enfin les participants ont décidé de ne pas évaluer l'action proposant de favoriser la participation des femmes à la vie culturelle et concernant les mesures contre toutes discriminations entre hommes et femmes, qui s'appliquerait mal selon eux au contexte local, étant donné que ce serait principalement les femmes qui participent à la vie culturelle.



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 67%, et se situe globalement à un niveau avancé, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 50%. Cette thématique obtient une des moyennes les plus élevées de l'autoévaluation (2ème thématique la plus forte) et constitue une des forces de la région. Sur les douze actions évaluées, six actions sont évaluées comme se situant à un niveau bien développé, quatre à un niveau intermédiaire et deux à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient une évaluation élevée dans les actions en lien avec :

- L'existence d'un département, d'une direction ou d'un organisme chargé des politiques culturelles dans la grande majorité des municipalités locales, Conseils de bandes, MRC ou des autres organisations régionales, même s'il est souligné que l'arrimage avec les autres politiques et autres départements est plus complexe et variable sur les territoires ;
- L'existence de budgets en culture dans la grande majorité des municipalités locales et MRC, en adéquation avec leurs responsabilités et aux standards nationaux et internationaux, même si la fragilité de ces budgets est soulignée, car ceux-ci sont souvent conditionnels à l'obtention de subventions au niveau supérieur ;
- L'existence et l'accessibilité de structures diverses consacrées à la formation, à la création et à la production culturelle, particulièrement avec la présence et l'action de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, même si cela reste plus fort à Rouyn-Noranda et à Val d'Or que dans le reste de la région ;
- La promotion d'activités culturelles publiques et accessibles, particulièrement avec les activités de médiation culturelle qui favorisent la rencontre dans la population ;
- L'existence de politiques de soutien aux arts, dans leurs différentes disciplines, autant au niveau local que grâce aux programmes provinciaux ;
- La place significative et équilibrée des productions locales au sein de l'ensemble des activités culturelles du territoire, où l'on souligne particulièrement la place qui est faite aux expressions locales dans les différents festivals.

D'autre part, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats intermédiaires dans les actions en lien avec :

- L'existence de politiques et de programmes qui construisent l'excellence à partir de la proximité avec les habitants et leurs initiatives, où l'on souligne quelques initiatives, notamment en médiation culturelle, mais sans que cela ne soit construit dans des programmes très établis ;



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

- L'existence de politiques et de programmes qui encouragent la diversité des expressions culturelles et les projets interculturels, principalement grâce au volet avec le Premières Nations dans le cadre de la démarche Culturat ;
- L'existence de politiques de protection du patrimoine culturel dans toutes ses dimensions, matérielle et immatérielle, où il est souligné que de façon générale, l'Abitibi-Témiscamingue étant une jeune région, le patrimoine est peu ou pas protégé par des politiques ou des programmes, même si de nombreuses initiatives existent, comme à Val-d'Or avec la protection du Village minier de Bourlamaque ; à Amos avec une grande sensibilisation, notamment autour de la cathédrale ; ou à La Sarre et Rouyn-Noranda où il existe des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;
- L'existence de politiques ou de programmes consacrés à la culture scientifique, où l'on souligne les initiatives du Fossilarium au Témiscamingue et du Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue dans la Vallée-de-l'Or.

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans l'action en lien avec l'existence de politiques ou de programmes de protection et de promotion de la diversité linguistique et, en particulier, des langues minoritaires ou minorisées, même si l'existence du Programme de langue autochtone de l'UQAT est soulignée ; et dans l'action en lien avec l'existence de programmes de coopération culturelle internationale en lien avec la vie culturelle locale où des initiatives ponctuelles existent, mais pas nécessairement de programmes régionaux bien établis.

Les participants identifient par ailleurs que les projets « [Amos vous raconte](#) » et « [Val d'or vous raconte](#) », ainsi que le [réseau muséal de l'Abitibi-Témiscamingue](#) et la bonne concertation et coopération entre les organismes constituent des bonnes pratiques dans cette thématique.



CULTURE ET ÉDUCATION

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 65%, et se situe globalement à un niveau avancé, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 38%. Cette thématique obtient les moyennes les plus élevées de l'autoévaluation (3ème thématique la plus forte) et constitue une des forces de la région. Sur les dix actions évaluées, quatre actions sont évaluées comme se situant à un niveau bien développé, quatre à un niveau intermédiaire, une à un niveau embryonnaire, et une action n'a pas été évaluée par les participants.

L'Abitibi-Témiscamingue se démarque et obtient des résultats particulièrement élevés dans les actions en lien avec :

- L'offre d'activités pédagogiques formelles et informelles par les institutions et organisations culturelles, où l'on souligne que beaucoup d'organismes offrent des activités s'adressant aux jeunes et qu'il existe une importante promotion des activités des bibliothèques et des salles d'exposition dans les écoles. En revanche, une faiblesse est soulignée dans les communautés autochtones où les organismes culturels ne prêtent peu ou pas de services pédagogiques ;
- L'existence de dispositifs de partage d'informations sur les activités culturelles et d'éducation culturelle, où les participants soulignent notamment le Bottin des artistes, le Répertoire culturel, les différents sites internet et médias sur les activités culturelles, et les outils autochtones de diffusion ;
- L'acquisition d'aptitudes et de connaissances culturelles dans les parcours d'éducation primaire et secondaire, où l'on souligne les cours d'arts obligatoires dans les écoles et les repères culturels dans les programmes scolaires ; le volet d'intégration de la culture Anicinabe ; et les liens entre l'école primaire Pikogan avec les écoles d'Amos. Les participants soulignent en revanche une faiblesse au niveau préscolaire.
- La présence d'activités culturelles de création, diffusion et médiation dans les écoles et dans les centres de formation où l'on souligne plusieurs actions, particulièrement les résidences d'artistes « Opéra à l'école » et les résidences d'artistes dans plusieurs écoles ; la semaine des arts ; les Journées de la culture ; la visite du Salon du livre ; le Club des Débrouillards ; les activités à Pikogan ; et le film « Les chiens-loups ».

Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau intermédiaire dans les actions en lien avec :

- La valorisation des ressources culturelles locales dans les stratégies en éducation et en formation, où l'on souligne les programmes culturels provinciaux en la matière et la bonne reconnaissance des organismes locaux ; néanmoins, les participants indiquent que le bottin n'est pas complet et qu'il y a une faible présence en langue autochtone, sauf activités sporadiques ;



CULTURE ET ÉDUCATION

- La coordination entre les politiques éducatives et culturelles, où l'on souligne qu'il existe de façon générale une bonne concertation entre les Commissions scolaires du territoire, mais que seules deux des cinq Commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue ont une politique culturelle active ;
- L'existence d'une plateforme ou un réseau local ou régional qui réunit les acteurs publics, civils et privés dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la formation permanente, où l'on souligne l'existence du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et de nombreuses commissions arts et culture dans les municipalités ;
- L'existence de façon générale d'une offre locale d'éducation artistique à tous les niveaux et accessible, où les participants soulèvent quelques projets pertinents comme la Troupe de théâtre de La Sarre, les ateliers avec les jeunes défavorisés en partenariat avec l'école, la Bibliothèque CEGEP-UQAT, l'Espace Lab numérique ouvert au public, les festivals des guitares/cinéma qui vont dans les écoles. En revanche, il est souligné que dans le milieu rural et dans les communautés autochtones, l'offre est moins accessible.

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans l'action en lien avec l'existence d'une offre locale de formation en gestion culturelle et en politiques culturelles.

Par ailleurs, les participants ont décidé de ne pas évaluer l'action concernant la présence des droits culturels dans les programmes éducatifs et dans les activités de formation du secteur culturel, car la notion de droits culturels ne faisait pas consensus parmi eux.



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 40%, et se situe globalement à un niveau intermédiaire, au-dessus de la moyenne mondiale de 30%. Cette thématique obtient une des moyennes les plus faibles de l'autoévaluation (3ème thématique la plus faible) et constitue une des faiblesses de la région. Sur les dix actions évaluées, une action seulement est évaluée comme se situant à un niveau bien développé, quatre à un niveau intermédiaire, et cinq à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient une évaluation élevée dans l'action en lien avec la gastronomie qui est reconnue comme étant une activité constitutive de la culture locale, notamment avec la présence de produits régionaux dans les marchés publics et dans les restaurants, avec le développement d'un label sur les produits régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue, et dans les dernières années avec l'intégration des produits locaux dans les événements.

Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats intermédiaires dans les actions concernant :

- L'existence de groupes de travail ou de mécanismes de coordination entre les départements de la culture et de l'environnement au sein des municipalités locales, MRC ou autres organisations régionales, où l'on détecte seulement des collaborations ponctuelles sur des projets concrets ;
- La valorisation de l'histoire et de la culture dans la promotion, la production et la consommation des produits locaux ;
- L'adoption de mesures pour faciliter et promouvoir les initiatives des habitants dans l'utilisation durable d'espaces publics, où l'on souligne la promotion de l'agriculture urbaine par Culturat, ainsi que des projets comme les Incroyables comestibles à Amos, ou les potagers urbains du GECO à Rouyn-Noranda. Toutefois, les participants soulèvent de façon générale une difficulté de négociations entre les citoyens et l'administration municipale pour ce genre de projets ;
- La reconnaissance de l'intérêt culturel des espaces naturels, où l'on soulève l'existence de nombreux projets dans l'offre culturelle, notamment le développement des Sentiers pédestres des collines Kékéko, le sentier des Quinze, la forêt récréative de Val-d'Or, le Refuge Pageau, ou l'intégration de la culture dans les parcs de la SEPAQ. De façon générale, on souligne beaucoup d'initiatives citoyennes, mais peu de programmes publics.

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats embryonnaires dans les actions en lien avec :

- L'intégration des facteurs culturels (les connaissances, les traditions, et les pratiques de tous les individus et communautés) dans les stratégies locales de durabilité



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

environnementale, où l'on souligne de façon générale que des actions et une conscience existent en ce sens, particulièrement dans la MRC de la Vallée-de-l'Or qui est plus avancée, mais que ce sont surtout des actions en cours et souvent encore au stade de projet ;

- La reconnaissance des connexions entre la culture et la durabilité environnementale dans les politiques culturelles locales ;
- L'existence de programmes afin de préserver et diffuser les connaissances et les pratiques traditionnelles dans l'utilisation durable des ressources de l'écosystème, où l'on dénombre un certain nombre d'actions qui commencent à reconnaître et à valoriser cet aspect ;
- L'évaluation par les organisations culturelles de leur impact environnemental et l'organisation d'activités de prise de conscience écologique, où l'on soulève de nombreuses mesures de sensibilisation et de limitation de l'impact, mais peu d'évaluation d'impact ;
- L'existence d'instances ou de plateformes sur la relation entre culture et environnement, où l'on souligne la création en cours d'un OBNL, « Collectif Territoire », qui prône le travail en co-création et en intersectorialité à travers une approche d'art écologique.

De façon générale, dans cette thématique, les participants identifient de nombreuses actions qui sont surtout des initiatives citoyennes et qui témoignent d'une importante mobilisation citoyenne. Ils soulignent toutefois que l'engagement des institutions publiques et municipales en ce sens ainsi que la mise en place de politiques et de programmes publics sont plutôt faibles et devraient être renforcés.

Dans cette thématique, les participants identifient de nombreuses actions et initiatives qui sont considérées comme des bonnes pratiques : Amos et le projet de parc thématique sur la ressource hydrique pour protéger l'eau des Eskers ; le leadership de l'Agence touristique régionale avec la démarche [Culturat](#) ; le Rapprochement avec les cultures anicinabe ; le [GECO](#) ; la démarche Opémican ; l'Artiste Véronique Doucet qui a influencé positivement la restauration du parc à résidus d'Aldermac ; le [Festival du cinéma](#) avec sa mascotte l'original.



CULTURE ET ÉCONOMIE

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 33%, et se situe globalement à un niveau embryonnaire, en-dessous de la moyenne mondiale de 38%. Cette thématique obtient la moyenne la plus faible de l'autoévaluation et constitue une des principales faiblesses de la région. Sur les douze actions évaluées, une action seulement est évaluée comme se situant à un niveau bien développé, cinq à un niveau intermédiaire, et six à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats élevés dans l'action en lien avec le modèle touristique de la région, durable et équilibré sur le territoire, connecté avec la communauté locale et en interaction avec l'écosystème culturel, où les participants soulignent la démarche Culturat comme étant exemplaire à ce niveau.

Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau intermédiaire dans les actions concernant :

- L'intégration de la culture et des acteurs culturels dans les stratégies de développement économique local afin qu'ils puissent être l'un des secteurs économiques clé du territoire, où l'on souligne qu'il n'existe globalement pas de stratégie claire entre l'économie et la culture autant au niveau régional que dans la plupart des MRC et municipalités locales. Les participants soulignent néanmoins une grande évolution depuis une quinzaine d'années pour relier culture et économie, et que Culturat a permis une meilleure compréhension entre le secteur économique et les artistes. La municipalité de Rouyn-Noranda se démarque ici par l'adoption d'une politique de développement économique culturel qui va commencer à être exposée sur le territoire dans son plan de développement ;
- L'existence de partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises, qui commencent à se manifester dans une multitude de projets, par exemple au Petit-Théâtre avec le numérique, au Centre d'exposition de Val-d'Or (avec Kinawit), au Fort Témiscamingue, dans les deux parcs nationaux (où l'on réalise des ateliers avec des entreprises) ou à l'UQAT avec plusieurs projets en jeux vidéo ;
- La valorisation et le maintien des métiers traditionnels, qui semble prendre de l'expansion, par exemple avec le Salon des métiers d'art, « L'Gros trappeur », les cercles des fermières, ou la triennale en métiers d'art ;
- L'existence de schémas économiques publics ou mixtes qui permettent la mise en valeur et la multiplication des contributions volontaires dans les projets culturels, comme le micromécénat par exemple, où seules quelques actions existent ;
- Les programmes de responsabilité sociale des entreprises qui incluent explicitement les projets culturels, les valeurs culturelles de la population et la culture locale, où l'on souligne globalement que la région est favorisée par les dons des entreprises privées



dans la sphère culturelle, surtout depuis la démarche Culturat. Les participants identifient également le Programme PLODA de location d'œuvres d'art, qui existe dans la plupart des MRC, comme une bonne pratique régionale ;

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans les actions en lien avec :

- L'analyse régulière de la contribution économique des acteurs culturels dans l'économie locale, y compris leur impact direct et indirect ;
- L'existence de modes de contrat et de rétribution adaptés aux caractéristiques des travailleurs du secteur culturel ;
- L'existence d'espaces d'information et de formation sur les droits d'auteur et sur les modèles économiques en culture, où quelques actions du CALQ et du Conseil de la Culture sont identifiées ;
- L'inclusion des savoirs et compétences culturelles dans les programmes dédiés à l'accès à l'emploi et à l'insertion ;
- L'existence d'une variété de mécanismes de financement des projets culturels qui ont une vocation commerciale, où l'on reconnaît l'existence de programmes provinciaux de la SODEC mais pas nécessairement d'actions spécifiquement régionales en la matière ;
- L'adoption de politiques spécifiques dans le domaine de la culture par les organisations d'entreprises locales, telles que les chambres de commerce.

Dans cette thématique, les participants identifient des actions et initiatives qui sont considérées comme des bonnes pratiques : au premier lieu, la démarche [Culturat](#) ; les entreprises qui exposent les artistes locaux ; et les Crédits d'impôt pour l'achat d'œuvres d'art, qui ne seraient pas assez connus selon les participants.



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 40%, et se situe globalement à un niveau intermédiaire, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%. Cette thématique obtient une des moyennes les plus faibles de l'autoévaluation (3ème thématique la plus faible, au même niveau que la thématique 4) et constitue une des faiblesses de la région. Sur les douze actions évaluées, une action seulement est évaluée comme se situant à un niveau bien développé, six à un niveau intermédiaire, quatre à un niveau embryonnaire et une action n'a pas été évaluée par les participants.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient un résultat de niveau bien avancé dans l'action concernant l'existence de campagnes de sensibilisation (promotion de la diversité culturelle, dialogue interculturel, lutte contre le racisme, etc.) avec le soutien des institutions publiques et des organisations culturelles.

D'autre part, la région obtient un niveau intermédiaire dans les actions en lien avec :

- L'inclusion explicite de la culture dans les stratégies locales du secteur social (santé, emploi, communautaire, bien-être et inclusion sociale), où l'on souligne une multitude d'actions, comme les activités de médiation culturelle à Val-d'Or ou les actions avec les Premières Nations, mais qui ne sont pas assez répandues de façon générale et surtout pas nécessairement enchâssées dans des stratégies explicites adoptées par les acteurs sociaux ;
- L'inclusion de personnes ou de groupes en situation de discrimination par les organisations et institutions culturelles et la mise en place d'actions dans les zones les plus difficiles du territoire (en termes de pauvreté ou d'exclusion), où l'on souligne des initiatives significatives, tels que les « Petits bonheurs », ainsi que le Centre musical de Val-d'Or qui réalise une chorale avec des personnes sujettes à la vulnérabilité, ou le projet Kinawit de guérison par la culture, mais où l'on souligne l'absence de planifications structurantes, peu répandues ;
- L'accessibilité des équipements et des espaces culturels pour tous, y compris pour les personnes présentant un handicap, où les participants identifient l'existence de normes des bâtiments, mais peu de plans d'accessibilité dans les grandes municipalités ;
- L'analyse périodique des facteurs de vulnérabilité ou de fragilité culturelle de certains groupes ou personnes sur le territoire, où l'on souligne plusieurs initiatives, telles que Minwashin qui a fait un portrait des communautés, ou le Portrait du racisme et discrimination à Val d'Or avec l'identification des sources de vulnérabilités, ainsi que les diagnostics en immigration des MRC. Néanmoins, les participants soulignent de grandes disparités dans la région en la matière ;
- L'existence de programmes d'innovation culturelle pour les jeunes, où l'on souligne de nombreux projets dans les écoles notamment, mais qui se réalisent sans vision globale, et sans s'accrocher à des problématiques spécifiques ;



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

- L'existence d'une plateforme ou d'un réseau local d'associations, de coopératives et d'organisations qui s'occupent de la relation entre la culture, l'équité et l'inclusion sociale, où l'on soulève la présence du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, de Culturat, de Minwashin et du Pôle d'économie sociale. De façon générale, les participants soulignent qu'il existe des tribunes autour desquelles on peut échanger, mais qu'il n'y a pas de stratégie globale.

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans les actions en lien avec :

- L'analyse régulière de la relation entre le bien-être personnel, la santé et les pratiques culturelles actives, où l'on souligne quelques initiatives, notamment le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) qui a fait des états de situation concernant les peuples autochtones ;
- L'existence d'un programme de formation adressé aux professionnels et aux organisations du secteur social visant à développer leurs capacités à identifier et à faire face aux facteurs culturels pouvant constituer un obstacle à l'accès à certains services publics, où l'on souligne également certaines initiatives, comme la sensibilisation aux réalités autochtone et les formations continues de l'UQAT-CAAVD, ainsi que la Formation en gestion de la diversité culturelle en milieu de travail à Val d'Or, ou en notion de pauvreté dans le domaine de la santé, mais cela reste généralement ponctuel et très embryonnaire ;
- La prise en compte de la dimension culturelle et du potentiel des facteurs culturels dans les stratégies locales de résolution de conflits, où l'on souligne une petite prise de conscience ;
- L'existence de programmes pour promouvoir la coopération intergénérationnelle, sujet qui semble peu structuré de façon générale, malgré certaines initiatives, particulièrement chez les autochtones qui misent beaucoup sur l'intergénérationnel.

Par ailleurs, les participants n'ont pas souhaité évaluer l'action concernant la promotion active de la participation des femmes aux activités culturelles, où l'on ne ressent pas le besoin de faire une stratégie ou un programme en la matière étant donné la place importante des femmes dans le milieu culturel en Abitibi-Témiscamingue.

Dans cette thématique, les participants identifient des actions et initiatives qui sont considérées comme des bonnes pratiques : l'intégration de Val-d'Or dans la [coalition des municipalités](#) inclusives et l'affectation d'une ressource à ce projet ; la démarche [Culturat](#) ; la création de [MINWASHIN](#) ; les cours à l'[UQAT](#) ; la [Semaine de sensibilisation au racisme et la discrimination](#) ; et « L'AT socialise ». Les participants soulignent le besoin de mieux recenser ce qui se fait et de pouvoir mieux capitaliser à travers une concertation commune, ainsi que de réaliser davantage de diffusion des bonnes pratiques. Pour eux, les choses sont faites en Abitibi-Témiscamingue beaucoup « par instinct », mais il existe un manque de continuité et de structuration, ainsi que de capacité à collaborer et à échanger sur les bonnes pratiques, particulièrement depuis la disparition de la Conférence régionale des élus (CRÉ).



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 38,50%, et se situe globalement à un niveau embryonnaire, en-dessous de la moyenne mondiale de 44%. Cette thématique obtient une des moyennes les plus faibles de l'autoévaluation (2ème thématique la plus faible) et constitue une des faiblesses de la région. Sur les douze actions évaluées, aucune action est évaluée comme se situant à un niveau bien développé, neuf à un niveau intermédiaire, et trois à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau intermédiaire dans les actions concernant :

- La reconnaissance explicite des ressources et des facteurs culturels dans les plans locaux d'urbanisme et schémas d'aménagement, où l'on souligne certaines avancées, bien que peu de ressources adaptées y soient consacrées et que plusieurs adaptations et inclusions devraient être encore faites. Les participants soulignent comme étant des bonnes pratiques en la matière la Politique culturelle de la Ville de Rouyn-Noranda et le Village minier de Bourlamaque (Cité de l'Or) à Val-d'Or ;
- L'existence d'inventaires du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel, et de mécanismes de préservation et de conservation adaptés aux standards internationaux, où l'on souligne l'existence d'inventaires réalisés par diverses organisations, mais avec des grandes disparités dans le territoire, ainsi que l'absence d'un inventaire régional ;
- La mobilisation de la culture dans la revitalisation des centres historiques et dans les plans de développement territoriaux, où l'on souligne l'existence dans certaines municipalités de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) mais qu'il reste beaucoup à faire de façon globale ;
- La planification des nouvelles infrastructures culturelles de façon intégrée à l'écosystème culturel, où l'on souligne la bonne intégration des acteurs culturels et de nombreux projets, par exemple la Guinguette sur le Lac Osisko ;
- La reconnaissance des espaces publics comme une ressource essentielle pour l'interaction et la participation culturelle, où l'on souligne l'organisation de beaucoup d'activités dans les espaces publics par les festivals, les marchés publics, les activités d'organismes, etc. mais plutôt de façon spontanée et rarement prévue à travers des plans structurés. Le projet « Rues calmes à Val-d'Or » est identifié comme une bonne pratique en matière de réappropriation de l'espace public.
- L'existence d'un répertoire des espaces qui, par leur fonction symbolique, constituent un bien commun pour leurs habitants, où l'on souligne que seulement quelques espaces sont identifiés en ce sens ;
- L'existence de programmes pour le développement et la conservation de l'art public,



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

où l'on souligne que Culturat a amélioré la vision de l'art public et a sensibilisé sur ce sujet ;

- L'existence de normes architecturales basées sur la qualité ou l'utilisation des techniques traditionnelles de construction, où les participants soulèvent que seules des normes minimales existent et qu'il existe de très rares exemples, comme au Village minier de Bourlamaque, où cet aspect est très développé ;
- La participation active de la population à la planification urbaine et à la transformation du territoire, par exemple dans le design urbain, l'architecture ou l'art public, où l'on souligne que de plus en plus de consultations sont faites, par exemple avec les Conseils de quartiers à Val-d'Or.

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats embryonnaires dans les actions en lien avec :

- L'existence d'un document pour « l'évaluation d'impact culturel » utilisé de façon habituelle dans les politiques d'aménagement du territoire, où l'on souligne l'absence de tels outils de façon générale ;
- La prise en compte de l'accès des citoyens à la vie culturelle dans les politiques en matière de transport et de mobilité urbaine, où l'on souligne quelques expériences et initiatives autour du transport en commun ou des déplacements actifs, mais de façon générale, très embryonnaires, d'autant plus que l'ampleur du territoire et la faible population constituent une difficulté en la matière ;
- La prise en compte explicite de la notion de paysage dans les politiques locales et régionales, en intégrant ses aspects naturels et culturels, où l'on souligne que la notion de paysage est parfois incluse dans les documents de planification, mais qu'il n'y a pas d'application systématique, et que surtout, la région étant vue comme une région « ressource » [exploitation de minéraux et industrie forestière], la priorité n'est pas souvent donnée au paysage. On souligne le cas de l'aménagement de la ville de Malartic à côté de la Mine comme un exemple réussi.

De façon générale, les participants soulignent le manque de moyens financiers et de volonté politique en lien avec la culture et l'aménagement du territoire en Abitibi-Témiscamingue.

Dans cette thématique, les participants identifient le [Village minier Bourlamaque et Cité de l'Or](#) (à Val-d'Or), seul patrimoine industriel minier sauvegardé au niveau du Canada, comme une bonne pratique.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 68%, et se situe globalement à un niveau bien avancé, au-dessus de la moyenne mondiale de 43%. Cette thématique obtient la moyenne la plus forte de l'autoévaluation et constitue une des forces de la région. Sur les onze actions évaluées, quatre actions sont évaluées comme se situant à un niveau bien développé, sept à un niveau intermédiaire, et aucune à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau bien avancé dans les actions en lien avec :

- L'accès à une information libre et pluraliste et le droit de participer à la vie culturelle, notamment à travers les politiques culturelles municipales qui cherchent à favoriser l'accès des citoyens à la culture ;
- L'existence de politiques et de programmes sur les formes de création, de production et de distribution numérique centrés sur les habitants qui favorisent la démocratie culturelle, où sont notamment identifiés comme bonne pratique l'[Espace OLab](#), nouvel espace communautaire de création numérique du département de création numérique de l'UQAT ; la Technique de cinéma au Cégep ; le projet « 3R culture et découvrabilité » ; et « Abitibi 360 » ;
- L'existence de débats sur l'information et la connaissance ;
- L'existence d'activités de formation ou de sensibilisation pour les professionnels de la culture sur les formes existantes ou émergentes d'accès et de reproduction culturelle (par exemple, le copyright, le copyleft, l'accès ouvert, etc.), notamment avec les formations du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec.

Par ailleurs, la région obtient des résultats de niveau intermédiaire dans les actions en lien avec :

- La liberté d'expression, notamment l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information ainsi que le respect de la diversité culturelle et de la vie privée, où les participants soulignent le poids des commandites des entreprises privées dans la vie culturelle et le risque que cela peut faire peser sur la liberté des messages exprimés ;
- L'existence des mécanismes d'observation de ces libertés ;
- Le reflet dans les médias locaux de la pluralité d'opinions et de la diversité culturelle ;
- L'existence de systèmes d'observation, de recherche ou d'analyse sur la culture réunissant les universités, le gouvernement et la société civile ;
- L'analyse régulière des obstacles à l'accès et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins culturelles ;



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

- L'analyse régulière des liens entre les processus culturels et l'innovation sociale, où les participants soulignent que l'ensemble des institutions du savoir se préoccupent de la dimension culturelle dans chacun de leurs projets, même s'il existe un manque de moyen financier pour le faire ;
- L'existence de politiques et des programmes pour que les acteurs culturels participent à des réseaux de coopération internationale, où l'on souligne des initiatives personnelles, mais pas nécessairement de démarche encadrée et systématisée.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Dans cette thématique, l'Abitibi-Témiscamingue obtient une moyenne de 56%, et se situe globalement à un niveau intermédiaire, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 37%. Sur les onze actions évaluées, quatre actions sont évaluées comme se situant à un niveau bien développé, cinq à un niveau intermédiaire, et deux à un niveau embryonnaire.

L'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau bien avancé dans les actions concernant :

- L'existence d'instances participatives publiques en culture en lien avec l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques culturelles locales, avec la présence de conseils consultatifs locaux de la culture de façon générale dans toute la région, sauf en Abitibi-Ouest où aucune instance n'a émergé du territoire pour l'instant ;
- La création d'espaces permanents de concertation, de négociation et de régulation autour des projets publics en culture, de façon générale assez présents, notamment dans les festivals qui sont de bons exemples de concertation sur le territoire ;
- La reddition de comptes de façon transparente et l'évaluation des services publics en culture ;
- L'existence de mesures pour renforcer les OBNL ou d'autres acteurs de la société civile qui contribuent à la vie culturelle.

D'autre part, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats intermédiaires dans les actions en lien avec :

- L'existence de politiques culturelles locales et régionales basées sur l'Agenda 21 de la culture et Culture 21 : Actions et qui réunissent les initiatives publiques, civiles et privées dans un projet transversal commun, où l'on souligne que les politiques culturelles locales se basent intuitivement sur l'Agenda 21 de la culture, mais que, dans l'application, les projets ne sont pas nécessairement transversaux. Par ailleurs, toutes les municipalités et MRC n'ont pas nécessairement de politiques culturelles. Au niveau régional, s'il n'existe plus d'instance de gouvernance régionale depuis la suppression de la CRÉ, les participants soulignent que Culturat a servi de politique culturelle régionale. De façon générale, la concertation en culture est à améliorer selon les participants ;
- L'existence de plans culturels locaux et/ou au niveau de quartier ;
- La participation des habitants dans la gestion des programmes ou des événements culturels ;
- Les pratiques de gestion qui expriment la culture locale et autour des biens communs ;
- L'existence de cadres permanents de distribution de responsabilités ou de collaboration entre les gouvernements locaux, régionaux et nationaux.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Enfin, l'Abitibi-Témiscamingue obtient des résultats de niveau embryonnaire dans les actions en lien avec :

- Les mesures pour assurer une représentation équilibrée entre les hommes et femmes;
- L'existence de plateforme indépendante ou un réseau d'organisations de la société civile qui inclut des habitants et des acteurs culturels de tous les secteurs.

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonnes pratiques et comme force régionale l'ouverture des MRC à communiquer entre elles, et leur facilité d'échange et de partage, ainsi que leur capacité à s'adapter rapidement après la disparition de la CRÉ pour renouveler leurs politiques culturelles ou en développer de nouvelles.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION

- L'Abitibi-Témiscamingue performe particulièrement dans trois thématiques de Culture 21 : Actions : « 8. La culture, l'information et le savoir » ; « 2. Le patrimoine, la diversité et la créativité » ; et « 3. La culture et l'éducation » dans lesquelles elle dispose d'une expérience et de pratiques avancées qui constituent les forces de la région au regard de Culture 21 : Actions.
- La région obtient des résultats intermédiaires dans les thématiques « 9. La gouvernance culturelle » et « 1. Les droits culturels », qui peuvent être considérées également comme des forces de la région, bien qu'il serait important de renforcer ces thématiques de travail.
- L'Abitibi-Témiscamingue obtient les résultats les plus faibles de l'autoévaluation dans les thématiques « 4. La culture et l'environnement » et « 6. La culture, l'équité et l'inclusion sociale » où elle obtient des résultats de niveau intermédiaire ; et particulièrement dans les thématiques « 7. La culture, la planification urbaine et l'espace public » et « 5. La culture et l'économie » dans lesquelles elle obtient des résultats en dessous de la moyenne mondiale et où elle se situe à un niveau embryonnaire. Ces thématiques semblent constituer les faiblesses de la région et devraient constituer un axe prioritaire de travail.
- L'Abitibi-Témiscamingue dispose de nombreuses pratiques locales qui constituent des pratiques exemplaires et qui peuvent servir d'inspiration à d'autres territoires dans le monde. La démarche Culturat se démarque particulièrement en ce sens et semble être unanimement saluée par les participants pour son apport au développement et au dynamisme de la région. L'ampleur de cette démarche de mobilisation mérite d'être soulignée : celle-ci engage 62 municipalités (représentant 98% de la population), les 5 MRC de la région, les 7 Communautés autochtones, les 5 Chambres de commerce et les 5 Commissions scolaires de la région, ainsi que de nombreux acteurs de la société civile. La démarche peut être considérée comme un modèle et un référent international en matière de tourisme durable et de gouvernance décentralisée, d'autant plus admirable qu'il n'existe pas de structure centralisée de gouvernance régionale.

RECOMMANDATIONS DE TRAVAIL

De façon générale, l'Abitibi-Témiscamingue démontre un dynamisme très important en matière culturelle qui est porté par des acteurs locaux très engagés. La force de la région paraît résider dans le volontarisme et le dynamisme de ses habitants et de ses acteurs qui portent une profusion de projets culturels, autant citoyens que professionnels. La démarche Culturat a permis d'attiser cette flamme régionale en soutenant et en valorisant la mobilisation autour



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

des arts et de la culture, ce qui place aujourd'hui l'Abitibi-Témiscamingue parmi les régions les plus dynamiques en culture autant au Québec qu'à l'international.

Néanmoins, il apparaît que ces nombreuses initiatives et projets dynamiques ne sont pas nécessairement enchâssés dans des stratégies locales ou régionales qui pourraient en décupler les effets. Les participants ont ainsi soulevé un important besoin de renforcer la gouvernance en culture pour mettre en place des planifications et des stratégies structurantes qui permettent d'aller beaucoup plus loin. Les résultats les plus faibles de l'autoévaluation sont en grande partie dus dans la plupart des thématiques à ce besoin de planification structurante, et un travail en ce sens permettrait de renforcer l'ensemble des thématiques de Culture 21 : Actions. Ceci s'exprime autant au niveau local, où l'on dénote de grandes disparités entre les municipalités locales de la région, mais également au niveau des MRC. Cet état de fait est aggravé par une gouvernance régionale déficiente depuis la disparition de la CRÉ et l'absence de structure régionale qui pourrait porter une stratégie culturelle régionale et favoriser la coordination et la concertation entre tous les acteurs locaux. Bien que l'autoévaluation identifie la thématique de la gouvernance culturelle comme se situant à un niveau intermédiaire, il est recommandé de façon stratégique de faire de la gouvernance culturelle un chantier prioritaire de travail.

La démarche Culturat a été généralement reconnue par les participants comme une pratique exemplaire régionale ayant eu un impact important pour le développement de la région. Néanmoins, alors que la démarche Culturat est lancée depuis 2012, il apparaît aujourd'hui pour de nombreux acteurs qu'il serait nécessaire de procéder à une redéfinition de la démarche, autant dans son contenu que dans ses objectifs et ses chantiers, afin de lui redonner une nouvelle impulsion et de réorienter l'action vers de nouvelles avenues en fonction du contexte et des besoins actuels. Si la démarche a été principalement orientée vers la mobilisation et la valorisation, il apparaîtrait ainsi aujourd'hui nécessaire de redéployer de nouveaux axes d'actions et de passer à une étape peut-être davantage orientée vers la structuration. À l'image de la création de l'organisation Minwashin, fruit de la démarche Culturat pour renforcer l'autonomie et la structuration du développement culturel autochtone, le renforcement de la gouvernance régionale et locale en Abitibi-Témiscamingue et l'accompagnement des acteurs locaux en ce sens pourraient devenir un nouvel axe d'action privilégié de la démarche.

Afin de répondre à cet état de situation, il est recommandé de :

- **Créer une instance ou une plateforme régionale assortie d'une politique culturelle régionale et de mécanismes de coopération entre les acteurs municipaux, régionaux, publics, privés et de la société civile.**

Il apparaît urgent de reconstruire la gouvernance régionale en culture en Abitibi-



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Témiscamingue, et les participants ont largement émis le souhait de créer une instance, une plateforme ou un collectif régional en culture, qui regrouperait tous les acteurs locaux et régionaux. Culturat est une démarche qui a été menée et impulsée par l'Agence touristique régionale autour de la valorisation et de la mobilisation, et il semble aujourd'hui qu'il y ait un réel besoin de compter avec une structure ayant un mandat plus élargi. Cette structure de concertation pourrait réunir les 5 MRC, mais pourrait aussi compter sur la participation des municipalités locales, des acteurs publics, privés, locaux et de la société civile de tous les secteurs.

Il n'est pas nécessairement besoin de recréer la CRÉ ou une structure équivalente en culture ; il est possible (et serait souhaitable) de trouver une nouvelle formule innovante, qui réponde aux besoins de concertation et d'action commune tout en conservant souplesse et facilité d'action. Certaines municipalités choisissent par exemple de créer une Société de développement culturel pour rendre leur gestion plus agile, comme c'est le cas à Trois-Rivières par exemple. D'autres territoires misent sur la coopération intermunicipale, interinstitutionnelle et avec la société civile : c'est le cas par exemple de la Ville de Lyon en France qui a adopté des chartes de coopération culturelle pour définir des objectifs communs et des mécanismes de collaboration entre les acteurs du territoire et qui a créé une instance métropolitaine de coordination, la Mission de Coopération Culturelle. Il existe de nombreux exemples qui pourraient servir de source d'inspiration à l'Abitibi-Témiscamingue en matière de gouvernance, mais il est conseillé de trouver une formule propre qui réponde aux spécificités de la région. Dans tous les cas, si la formule reste à inventer, il apparaît essentiel de créer une instance qui réunira les acteurs locaux et qui mènera une stratégie régionale en culture.

- **Adopter une stratégie culturelle (ou une politique) pour l'Abitibi-Témiscamingue.**

De la même façon, il apparaît important de se doter d'une stratégie qui établisse une vision commune du futur avec des objectifs partagés et qui mette en place des actions régionales en culture. Il ne paraît pas pour l'instant exister une direction commune et partagée explicite en Abitibi-Témiscamingue sur le rôle que la culture peut jouer dans le développement durable de la région. Surtout, les actions en culture et les différentes politiques culturelles des municipalités ou des MRC ne paraissent pas être explicitement arrimées entre elles et reliées de façon stratégique aux autres secteurs d'activités et aux autres enjeux régionaux, comme celui de l'attractivité par exemple. Cette importante lacune en planification régionale, si elle est sans doute due en grande partie à la disparition de la CRÉ, devrait être comblée de façon prioritaire.

- **Création d'un fonds régional en culture.**

Afin de financer cette nouvelle structure et sa stratégie régionale, il serait idéal de créer un fonds qui permette le financement d'un développement culturel intégré. Plusieurs

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

avenues de contributions sont avancées par les participants : cofinancement par les 5 MRC, financement par les acteurs locaux, publics, municipalités, entreprises privées, etc.

- **Passer de la mobilisation à l'accompagnement pour amener la création de stratégies et de politiques culturelles transversales par les milieux locaux (MRC, municipalités et autres acteurs).**

Il semble exister un grand besoin de réaliser des planifications structurantes, non seulement au niveau régional, mais également au niveau des MRC et des municipalités locales. Si certains acteurs sont plus avancés que d'autres, il existe de grandes disparités régionales, et seuls quelques acteurs semblent avoir adopté des stratégies culturelles s'inscrivant dans la vision de Culture 21 : Actions. Par ailleurs, il est frappant de voir que plusieurs tables de travail ont relevé que le nombre très important d'initiatives et d'actions étaient principalement portées par la dynamique locale, mais pas nécessairement par la dynamique administrative et municipale, et que la création de planifications structurantes permettrait d'atteindre beaucoup plus d'impacts. Si Culturat s'est beaucoup attaché à mobiliser et à valoriser, il est recommandé que la démarche Culturat se dote aujourd'hui d'un volet d'accompagnement pour outiller les milieux, renforcer la structuration de l'action culturelle et favoriser la création de politiques culturelles transversales et intégrées au niveau local de façon adaptée à chaque milieu.

- **Actualiser la charte Culturat avec une nouvelle Charte « territoire leader » à partir d'une réflexion sur les engagements proposés par Culture 21 : Actions :**

Il apparaît important d'actualiser la charte de Culturat, et la réflexion menée lors de l'exercice d'autoévaluation ainsi que les propositions d'actions émises par les participants (voir annexe 1) peuvent fournir les bases pour élaborer son contenu. À partir des engagements de Culture 21 : Actions, il est possible de dresser des axes thématiques de travail et certains axes en lien avec les thématiques ayant reçu les moyennes les plus basses paraissent particulièrement être à travailler et pourraient constituer des chantiers prioritaires :

- Culture et environnement
- Culture et cohésion sociale
- Culture et aménagement du territoire
- Culture et économie
- Par ailleurs, la structuration de la gouvernance culturelle locale et régionale serait également un élément important à intégrer dans la charte et pourrait constituer un autre chantier de travail prioritaire.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Il serait profitable de créer un comité de réflexion ou de concertation afin d'avoir une réflexion large de la part des leaders locaux, ainsi que pour continuer à profiter de la mobilisation dégagée lors de l'atelier d'autoévaluation. Par ailleurs, la chartre a démontré être un outil donnant de bons résultats en Abitibi-Témiscamingue, et il est recommandé de continuer à mobiliser à partir de cet outil, qui serait peut-être à intégrer dans des structures de gouvernance régionale.

CONCLUSION

L'Abitibi-Témiscamingue démontre une expérience importante en culture et se situe parmi les territoires les plus innovants et avancés en la matière au Québec et au niveau international. La démarche Culturat place l'Abitibi-Témiscamingue comme un territoire leader de l'Agenda 21 de la culture et de la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), et comme une référence mondiale en matière de tourisme culturel et de gouvernance décentralisée en culture. Les résultats de l'autoévaluation et les recommandations de travail reconnaissent la qualité du travail réalisé jusqu'à maintenant et invitent à poursuivre l'action pour atteindre des résultats encore plus forts et structurants, ainsi que pour continuer à ouvrir de nouvelles voies innovantes de développement autant au bénéfice du développement durable de l'Abitibi-Témiscamingue que pour servir de modèle de référence aux autres territoires du monde entier.



ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D'ACTION

Suite à l'autoévaluation de chacune des thématiques de Culture 21 : Actions, les participants ont formulé par table des propositions d'actions pour répondre à l'état de situation. Ils ont procédé à la priorisation de ces propositions d'actions ainsi que des thématiques de Culture 21 : Actions, en fonction de leur MRC de résidence.

Légende

- A-O : MRC Abitibi-Ouest
- Témis : MRC du Témiscamingue
- A : MRC d'Abitibi
- V-O : MRC de la Vallée-de-l'Or
- RN : Ville-MRC de Rouyn-Noranda

1. DROITS CULTURELS

Priorisation globale de la thématique : A-O = 0; Témis = 1; A = 0; V-O = 3; RN = 0

Actions à prioriser

- Reconnaître que nous sommes en territoire Anicinabe (RN : 5, Témis : 2, V-O : 2, A-O : 1)
- Autoproclamation de la culture comme composante essentielle des saines habitudes de vie (RN : 1, Témis : 3, A-O : 4)
- Charte « territoire leader » avec engagements (RN : 4)
- Conclure des ententes sectorielles en culture (ex : rapprochement, patrimoine, éducation) (Témis : 2)
- Re-crédation d'une instance régionale assortie d'une politique culturelle et d'un comité consultatif (RN : 1, A-O : 1)
- Affirmer et valoriser la présence autochtone (Témis 1)
- Favoriser une offre culturelle inclusive qui tient compte des intérêts/besoins de toutes les communautés (Témis 1)
- Signature de la Charte des droits Autochtones
- Création de plus de liens avec organismes communautaires/sociaux qui travaillent avec les personnes vulnérables/exclues.
- Intégrer dans les politiques culturelles le Droit à la culture et sa définition.
- Fixer des standards de base, notamment en matière d'accessibilité
- Encourager les politiques culturelles dans les écoles (commissions scolaires) et toutes les MRC.
- Que cette reconnaissance que nous sommes en territoire Anicinabe se reflète dans notre toponymie.
- Favoriser la diversité dans les instances décisionnelles.

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ

Priorisation globale : A-O = 4; Témis = 6; A = 3; V-O = 3; RN = 15

Actions à prioriser

- Élaborer un projet impliquant la diversité culturelle (nouveaux arrivants : happening culturel, BBQ de quartier, offrir des gratuités aux nouveaux arrivants pour faire découvrir la région) (RN : 2, VO : 1, Témis : 1, AO : 1)
- Citer et classer les bâtiments patrimoniaux (AO : 1)
- Création d'une instance régionale pour le patrimoine ou réseau agent ou table de concertation. (RN : 1)
- Création d'un fonds de valorisation pour maintenir des lieux patrimoniaux dans les petits milieux (RN : 1)
- Faire l'inventaire du patrimoine religieux et du patrimoine bâti
- Journée d'échange : artisans, producteurs, activité amicale
- Mettre en valeur les traditions orales (contes, légendes).
- Circuits agrotouristiques à développer / Circuit de microbrasseries.
- Faire la promotion du patrimoine.
- Développer des projets avec les minorités/défavorisés.
- Faire de la recherche (pour mieux connaître notre territoire).
- Analyse de la mise en commun du savoir et/ou gestion et/ou contenu (outils, équipement) pour favoriser la concertation.
- Favoriser la créativité numérique pour valoriser le patrimoine
- Mettre en valeur la toponymie du territoire en langue Anicinabe.

3. CULTURE ET ÉDUCATION

Priorisation globale : A-O = 6; Témis = 6; A = 6; V-O = 2; RN = 11

Actions à prioriser

- Mettre en place un centre d'interprétation du territoire (histoire, nomenclature, ateliers, conférences, 4 fois/année). (RN : 8, Témis : 2, A : 2, A-O : 1)
- Fournir de l'accompagnement aux organismes pour qu'ils puissent intégrer le répertoire des organismes culturels du Ministère de la Culture. (Témis : 2, A : 1)
- Améliorer l'accessibilité des activités culturelles pour les personnes moins fortunées
 - o Simplifier les procédures administratives pour avoir accès au programme d'aide
 - o Accompagner les personnes qui veulent y avoir accès
- Augmenter l'expérience culturelle pour les 0-5 ans
- Intégrer des dimensions culturelles dans les formations professionnelles universitaires en vue d'offrir un service mieux adapté à leurs spécificités.

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

4. CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Priorisation globale : A-0 = 1; Témis = 2; A = 4; V-0 = 3; RN = 8

Actions à prioriser

- Charte de l'occupation durable du territoire (signature + contient engagements + moyens, ressources) (Témis : 2, RN : 7, A-0 : 3, Témis : 2, V-0 : 1)
- Intégrer de l'environnement dans les Journées de la Culture (A : 1, Témis : 1)
- Répertoire projets, initiatives et bonnes pratiques
- Culture-environnement (++) diffusion)
- Intégrer un fonds du 1% pour les projets industriels pour des projets d'art écologique
- Création de comités "environnement/culture" dans les villes et MRC

Autres actions proposées par la table

- Inclure un « écofrais » dans les entrées culturelles.
- Que tout événement culturel devienne carboneutre (en collaboration avec les écoles, plantation, etc.)
- Intégrer quelque chose d'environnemental dans les Journées de la Culture
- Favoriser les projets en intersectorialité (culture, science, industrie, gouvernement, citoyens)
- Fonds culturel vert « culturellement vert » (création d'art en matières recyclées, etc.)
- Éco-conception en culture
- Fonds du 1% pour œuvres d'art dans la restauration des sites miniers.
- Faire un répertoire des projets, initiatives et bonnes pratiques culture et environnement
- Que le MCC oblige les villes à inclure une dimension « environnement » aux politiques culturelles
- Que Culturat mette de l'avant un chantier « Culture et environnement »
- Développer une charte régionale d'occupation durable avec plus de moyens financiers (programme)
- Mettre sur pied une « table des sages » pour évaluer des projets et faire des recommandations.
- Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'impact environnemental dans nos modes de vie (chasse, pêche, classes vertes, etc.)
- Contenus éducatifs institutionnalisés (cursus scolaire) en lien avec le respect de l'environnement et la relation à la nature.
- Programmes financiers du MCC pour des projets art + environnement
- Programme financiers municipaux culture + environnement
- Programme d'implication des employés de l'industrie dans les projets environnement + médiation culturelle
- Projet Anicinabe!! Lien environnement – patrimoines, Premiers Peuples – eau (charte), fontaines
- Comités « culture + environnement » dans les MRC et les municipalités.

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

5. CULTURE ET ÉCONOMIE

Priorisation globale : A-O = 1; Témis = 0; A = 0; V-O = 1; R-N = 6

Actions à prioriser

- Favoriser l'arrimage entre les plans de développement économique et les politiques culturelles par MRC. (A-O : 3 ; Témis : 2 ; A : 1 ; V-O : 2 ; RN : 9)
- Continuer l'amélioration des communications interculturelles et économiques entre les Anicinabe et les milieux économiques. (Témis : 1)
- Favoriser les partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises, ex : maillage entre artistes/artisans et l'industrie (Témis : 1)
- Encourager la représentativité des artistes/artisans sur les conseils d'administration des entreprises/organisations. (RN : 2)
- Favoriser le développement du tourisme/culturel autochtone (Témis : 1)
- Faire un portrait économique du secteur culturel pour chaque MRC
- Encourager l'intégration et le rayonnement de l'art et de la culture dans les projets d'investissement dans chacune des régions, ex : Plan d'intégration architecturale 1%

6. CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Priorisation globale : A-O = 2; Témis = 1; A = 5; V-O = 1; RN = 2

Actions à prioriser

- Recenser les bonnes actions, faire un diagnostic dans les 9 sphères (un radar par MRC) (RN : 2, VO : 1)
- Identifier un leader (instance?) régional qui amène à la concertation et la planification (RN : 1, A : 1)
- Se donner une Charte d'engagement (revoir celle de Culturat ? Territoire leader) (RN : 1, VO : 1)
- Encourager et soutenir les implications citoyennes ainsi que les initiatives citoyennes (A : 1, Témis : 1)
- Créer des laboratoires de pratiques (RN : 1)
- Mise en valeur, reconnaissance, gala, prix.

Autres propositions d'actions :

- Identifier un leader (instance ?) régional qui amène à la concertation et la planification
- Redéfinir la charte de Culturat
- Diagnostic des territoires
- Activité pour tisser des liens
- Donner une voix aux citoyens

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Implication citoyenne
- Répandre l'idée que la culture est un facteur d'inclusion sociale
- Créer des laboratoires de pratiques, construire autour de ça
- Recenser et mettre en valeur les bonnes pratiques.
- Créer des lieux de concertation en lien avec les neuf sphères de C21A
- Reconnaissance, gala, prix

7. CULTURE, PLANIFICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Priorisation globale : A-O = 5; Témis = 3; A = 2; V-O = 3; R-N = 11

Actions à prioriser

- Réhabilitation du patrimoine industriel par l'action artistique (événements/résidences artistiques) Décontamination ? (RN : 3, VO : 1, AO : 1, A : 1)
- Pancartes avec le nom des lacs autochtones et québécois (enseignes routières) (RN : 2, A : 1, AO : 1, VO : 1)
- Créer la fonction de « gardien du paysage », (« Guy Bertrand » du paysage), (faire le répertoire des paysages/points de vue) (A : 1, AO : 1, Témis : 1)
- Intégration du culturel dans le politique au niveau des MRC (Schémas d'aménagement) (VO 1)
- Accroître la connaissance de tous de l'architecture et du patrimoine bâti régional (Amos 1)
- Créer des plans d'aménagements qui intègrent la culture. Les publiciser pour motiver l'implication citoyenne.
- Avoir un registre public des œuvres d'art sur les territoires (répertoire par MRC ou régional : les nommer, les reconnaître (titres/artistes)
- Les mettre à la disposition des offices de tourisme ? Rayonnement
- Mise en commun des répertoires au niveau régional.
- Obligation d'entretien et de mise en valeur des œuvres d'art par l'identification systématique (héronnières)
- Mise en valeur et protection du patrimoine immatériel (grandes figures de la région, ex : Auris)
- Toponymie liée aux connaissances Autochtones proche de la nature
- Coordination des actions au niveau régional ? Anciennement mandat de la CRÉ
- Zone mixte de création et d'ateliers d'artistes

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

8. CULTURE, INFORMATION ET SAVOIR

Priorisation globale : A-O = 0; Témis = 1; A = 1; V-O = 1; RN = 5

Actions à prioriser

- Souligne l'importance de la relation entre processus culturel et innovation sociale
- Création d'un fonds régional de la culture régionalement (RN : 5, A : 2, Témis : 1)
 - o Financé par tout le monde (public/municipalité)
 - o Via un programme indépendant
 - o Dans le but de favoriser la liberté d'expression
- Mettre les ressources matérielles, humaines et financières en commun (partage) (A : 1, RN : 2)
- Appuyer projet 3R, Accessibilité aux arts, à la culture, engagement par la mutualisation du capital culturel (RN : 2)
- Se doter d'une ressource qui influence les maillages et la mutualisation du conseil de la Culture (agent) (RN : 1)
- Favoriser la recherche création internationale (RN : 1)
- Développer des nouvelles expertises culturelles et l'utilisation du numérique, programme UQAT/Cégep. (RN : 1)
- Implanter des espaces convivialité et placotage et numérique.
- Développer/créer une ressource par MRC
- Créer une table de consultation/d'échange entre les ressources des MRC
- Développer des trousse de médiation/numérisation numérique (UQAT) -> partage des outils
- Structure pour soutien : avantage numérique
- Créer des colloques pour créer des échanges sur la notion de liberté (inclusion, équité) d'expression (pédagogie)
- Sensibiliser les enfants
- Responsabilisation P/R production et consommation de l'information culturelle afin d'avoir une conscientisation censée.
- Favoriser l'émergence d'une industrie du numérique

9. GOUVERNANCE CULTURELLE

Priorisation globale : A-O = 4; Témis = 4; A = 4; V-O = 3; RN = 9

Actions à prioriser

- Faire un Agenda 22 AT, un Collectif pour le développement durable de l'A-T (RN : 14 ; A : 5 ; Témis : 5 ; V-O 1 ; A-O 3), avec :



ANNEXE 1 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

- o Une Structure de concertation régionale, avec les 5 MRC :
 - Autour de 4 pôles :
 - Social-éducation
 - Environnement
 - Économie
 - Culture
 - Cibler les priorités
 - Partage des ressources, expertises
 - Lieu de partage
- o Nouvelle charte d'engagement culturel avec fond régional (quote part)

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

| PRÉNOM - NOM | ORGANISATION |
|--------------|--------------|
|--------------|--------------|

Table 1 : Droits culturels

| | |
|-----------------------|--|
| Marie-Claude Leclercq | Présidente du comité culturel permanent de Rouyn-Noranda |
| Geneviève Béland | Animatrice culturelle Ville de Val-d'Or |
| Maude Bergeron | Agente de développement rural, MRC Abitibi-Ouest |
| Andréane Brouard | Agente de développement, Tourisme Amos-Harricana |
| Véronic Beaulé | Agente de développement culturel MRC de Témiscamingue |
| Anne-Marie Gendron | Directrice régionale Ministère de la Culture et des Communications du Québec |
| Ariane Ouellet | Artiste en arts visuels et vice-présidente du comité culturel permanent de Rouyn-Noranda |
| Caroline Lemire | Directrice générale de Minwashin |

Table 2 : Patrimoine, diversité et créativité

| | |
|---------------------|--|
| François Labbé | Historien et Directeur général de la Corporation Dumulon |
| Nancy Arpin | Directrice générale, Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or |
| Sophie Ouellet | Technicienne en documentation, Ville de La Sarre |
| Andrée Gravel | Chargée de projet, stratégie d'attraction et de rétention et coordonnatrice Fondation Héritage |
| Odette Caron | Comédienne et Directrice générale du Domaine Breen |
| Sébastien Tessier | Archiviste-coordonnateur, Bibliothèque et archives nationales du Québec, à Rouyn-Noranda |
| Geneviève Roy | Consultante en direction artistique, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Marie-Élaine Lavoie | Directrice générale, Corporation du Vieux Palais et de la Maison Hector Authier |

Table 3 : Culture et éducation

| | |
|--------------------|---|
| Céline Bilodeau | Enseignante, Commission Scolaire de Rouyn-Noranda |
| Brigitte Luzy | Enseignante, Commission Scolaire de Rouyn-Noranda |
| Richard Kistabish | Président de Minwashin |
| Émilien Larochelle | Président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, professeur à la retraite |

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

| PRÉNOM - NOM | ORGANISATION |
|--------------------|--|
| Serge Paquin | Coordonnateur Ressources éducatives, secteur des jeunes, Commission scolaire Harricana |
| Martine Rioux | Secrétaire générale de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et présidente du C.A. de l'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Béatriz Médiavilla | Enseignante, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Lynda Poulin | Responsable du domaine des arts, Commission scolaire Harricana |
| Mélanie Matte | Adjointe administrative Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue |

Table 4 : Culture et environnement

| | |
|--------------------------|---|
| Daniel Bernard | Directeur général, Exploration, Hecla Mining, ancien député libéral de la région et membre du C.A. de l'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue. |
| Louis Bourget | Directeur général sortant de la Vallée-de-l'Or et membre du c.a. de l'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Ghyslaine Dessureault | Consultante en développement de l'offre pourvoirie, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Isabel Dufresne | Technicienne en environnement, Ville d'Amos |
| Nadia Bellehumeur | Directrice générale, Société de développement du Témiscamingue |
| Sophie Laliberté | Administratrice et agente de liaison, Groupe ÉCO-citoyen |
| Dany Gareau | Directeur des parcs nationaux d'Aiguebelle et d'Opémican, SÉPAQ |
| Geneviève Aubry | Consultante en stratégie de développement et rédactrice de la politique culturelle de Rouyn-Noranda |
| Dany Laperrière | Conseiller Aventure-nature, Société de développement du Témiscamingue |
| Alexandra Vincent-Paquin | L'Éden Rouge |

Table 5 : Culture et économie

| | |
|----------------|---|
| Luc Blanchette | Directeur du développement économique, Ville de Rouyn-Noranda et ancien ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs sortant |
|----------------|---|

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

| PRÉNOM - NOM | ORGANISATION |
|--------------------|---|
| Norman Laflamme | Secrétaire-trésorier de Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Véronique Trudel | Responsable du Centre d'exposition, Ville de La Sarre. |
| Nathalie Larouche | Directrice du Service du développement économique et responsable du Tourisme, Ville d'Amos |
| Amélie Brassard | Agente de développement culturel, Minwashin |
| Guillaume Travert | Délégué commercial, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Frédéric Arsenault | Directeur et co-proprétaire, Hôtel Le Noranda et membre du C.A. de Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Josée Ricard | Directrice finances et opérations, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Karine Berthiaume | Artiste en arts visuels |

Table 6 : Culture, équité et inclusion sociale

| | |
|---------------------|---|
| Dominique Morin | Directrice, Villes et villages en santé de Rouyn-Noranda |
| Paul-Antoine Martel | Agent de liaison et relations avec les milieux, Service des communications, Ville de Val-d'Or |
| Cassiopée Bois | Médiatrice culturelle, Ville de La Sarre |
| Mylène Provencher | Agente de liaison Place aux jeunes, Mouvement de la relève Amos région |
| Martin Poitras | Directeur créativité et numérique, Tourisme Abitibi-Témiscamingue et Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Tom Bulowski | Directeur Économie sociale, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or |
| Anne-Marie Belzile | Consultante en développement de l'accueil, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Mireille Gagnon | Conseillère en immigration régionale, Direction régionale du Nord et de l'Ouest du Québec Abitibi-Témiscamingue, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion |
| Ariane Milot | Intervenante en accueil, La Mosaïque |

Table 7 : Culture, planification urbaine et espace public

| | |
|------------------------|---|
| Jean-François Bélanger | Architecte paysagiste, Chargé de projets, TRAME |
|------------------------|---|

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

| PRÉNOM - NOM | ORGANISATION |
|------------------------------|---|
| Paul Doucet | Coordonnateur, Service des permis, inspection, environnement, Ville de Val-d'Or |
| David Poirier | Directeur de l'urbanisme et du développement, Ville de La Sarre |
| Luce Cardinal | Directrice du service de l'urbanisme, Ville d'Amos |
| Frédérique Cloutier-Pichette | Directrice adjointe et responsable de l'aménagement du territoire, ville de Rouyn-Noranda |
| Catherine Besson | Graphiste, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Jacques Baril | Sculpteur et artiste en arts visuels |
| Jim Couture | Sculpteur et artiste en arts visuels |

Table 8 : Culture, information et savoir

| | |
|---------------------|---|
| Camille Barboteau | Chargée de projet communication et métadonnées, gestionnaire web, Petit théâtre du vieux Noranda |
| Amélie Brouillard | Directrice du campus d'Amos, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Geneviève Boucher | Directrice des loisirs, culture, vie communautaire et communication, Ville de Ville-Marie |
| Jean-Ambroise Vesac | Professeur en design expérientiel et événementiel, Département de Création et nouveaux médias, UQAT |
| Marie-Ève Brisson | Spécialiste en développement de projets culturels, Quai556 |
| Valérie Martinez | Directrice générale et responsable des ventes publicitaires, Indice Bohémien |
| Pascal Lafortune | Consultant en relations de presse, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Denis Martel | Directeur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue |

Table 9 : Gouvernance culturelle

| | |
|------------------|---|
| Lise Paquet | Coordonnatrice administrative des Services communautaires et de proximité, Ville de Rouyn-Noranda |
| Brigitte Richard | Directrice du Service culturel de Val-d'Or |
| Marie-Luce Doré | Directrice de la culture, du patrimoine et du tourisme et responsable de la diffusion, ville de La Sarre. |

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

| PRÉNOM - NOM | ORGANISATION |
|---------------------------|---|
| Bernard Blais | Directeur général, Ville d'Amos |
| Catherine Drolet-Marchand | Coordonnatrice des communications et de la promotion du territoire, MRC du Témiscamingue |
| Randa Napky | Directrice générale, Tourisme Abitibi-Témiscamingue et Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Mélinda Théberge | Graphiste, Tourisme Abitibi-Témiscamingue |
| Amélie Cordeau | Directrice générale et Directrice artistique des arts de la scène, Galerie du Rift |
| Lysandre Rivard | Responsable Service à la clientèle, communications et programmation cinéma, Galerie du Rift |



CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter:



Abitibi-Témiscamingue

Pascale Charlebois: pascale@atrat.org

tourisme-abitibi-temiscamingue.org

Culturat.org



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net

AT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



TOURISME
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CULTURAT



ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Territoire leader • culture 21



culture 21

Commission de CGLU



CGLU

Cités et Gouvernements
Locaux Unis



AT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

